

## Comment visiter un centre de tri ?

Le centre de tri est une étape essentielle pour le recyclage des emballages ménagers. En effet, il permet de séparer matériau par matériau les emballages mais également d'enlever les erreurs de tri. Une fois triés, les emballages sont stockés en balles avant envoi vers les usines de recyclage.

Le SDEDA travaille, entre autres, avec le centre de tri **TRIVAL'AUBE** (groupe **SUEZ environnement**) situé à La Chapelle Saint-Luc.

La société accepte en visite de site les enfants à **partir du niveau CM2**.



### LES CONDITIONS

#### 1. Créneaux de visite

Les visites se déroulent uniquement le jeudi entre 14h00 et 16h00. Après une présentation en salle (rappel des consignes de tri et descriptif du process), les visiteurs se rendent sur site.

En fonction du nombre de participants, le SDEDA et SUEZ environnement se réservent le droit de créer deux sous-groupes pour faciliter la visite.

#### 2. Sécurité

- Groupe de 30 personnes maximum
- Nombre d'accompagnateurs : 1 adulte pour 8 enfants
- Les enfants doivent rester au sein du groupe et observer une certaine discipline (l'activité du site n'est pas interrompue durant les visites)
- Tout visiteur doit être couvert par une assurance responsabilité civile ; SUEZ environnement et le SDEDA déclinant toute responsabilité en cas d'accident.
- Des gilets de sécurité et des casques seront mis à disposition des visiteurs.
- Les visiteurs doivent être en pantalon et porter des chaussures fermées/confortables (pas de talons).

NB : SUEZ environnement et le SDEDA se réservent le droit d'annuler toute visite pour des raisons techniques ou de sécurité.

#### 3. Personne à contacter

Si vous désirez avoir plus d'informations et/ou si vous êtes intéressés par une telle visite, **contactez Alice Cappé du SDEDA au 03-25-83-23-93 ou par courriel : [cappe.sdeda@orange.fr](mailto:cappe.sdeda@orange.fr)**.

Le nombre de visites étant restreint sur une année scolaire, les demandes seront traitées en fonction de leur ordre d'arrivée au SDEDA.

#### 4. Photos

Les photos sont interdites durant la visite.

Une banque de photos est toutefois disponible sur demande auprès d'Alice Cappé.

#### 5. Info complémentaire

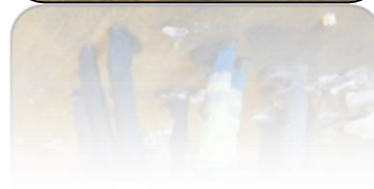
Certaines collectivités, en charge de la collecte des déchets, peuvent participer au financement d'un bus pour faire cette visite.

## 6. Adresse du site

### SUEZ environnement

ZI Les Vignettes  
22 rue de la Douane  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

(anciennement Chazelle - TriVal'Aube)



### COMPLEMENTS POSSIBLES

Besoin d'optimiser la location d'un bus ?

Envie d'aller plus loin dans la démarche ?

D'autres sites de traitement des déchets accueillent les scolaires pour des visites.

Plateforme de compostage,  
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (« décharge »),  
Déchèteries ...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

